

<https://enseignants.se-unsas.org/Formation-initiale-et-continue-des-leviers-pour-l-attractivite-de-nos-metiers>



Formation initiale et continue : des leviers pour l'attractivité de nos métiers

- Concertation attractivité et rémunération -

Date de mise en ligne : jeudi 24 novembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



La concertation annoncée par le ministre pour définir, activer les leviers de l'attractivité des métiers de l'Éducation nationale et revaloriser ces derniers a débuté par une phase préparatoire en octobre 2022. Le recrutement, les conditions d'entrée dans le métier et la formation continue ont été parmi les sujets mis en débat : le SE-Unsa a porté ses revendications pour la formation initiale et continue, et rappelé la nécessité de rendre attractif, dès l'entrée dans le métier, les métiers d'enseignant, CPE et PsyEN.

Des mesures salariales à amplifier

De premières mesures ont été adoptées en 2021 et 2022 : l'amélioration de la reprise d'ancienneté des services privés des lauréats des 3e concours et la création d'une prime d'attractivité. Le SE-Unsa avait très largement contribué à ces évolutions qui constituaient de premières marches. Dans le cadre de cette nouvelle concertation, nous avons ainsi mis en avant le besoin de les amplifier. En effet, le SE-Unsa a rappelé :

- sa demande de la reprise intégrale des services antérieurs publics ou privés car, pour le SE-Unsa, l'attractivité passe également par une valorisation des parcours antérieurs
- sa divergence avec le ministère concernant la notion de « début de carrière ». Pour le SE-Unsa, la prime d'attractivité et un salaire de 2 000 € doivent être attribués dès l'année de stage ;
- la nécessité d'engager la réflexion sur l'indexation des primes en constatant que, pour cette année, les mesures concernant la prime d'attractivité ont largement été écrasées par l'inflation ;
- sa revendication de primes à l'entrée dans le métier qui n'excluent personne (nouvelle indemnité stagiaire, prime entrée dans le métier).

Le métier de PLP a été identifié comme particulièrement concerné par la question de l'attractivité. En effet, pour les champs professionnels dont les PLP sont issus, le niveau de rémunération du privé est beaucoup plus attractif que les grilles de rémunération des enseignants de l'Éducation nationale.

Remettre à plat les conditions de la formation initiale

Le SE-Unsa s'était opposé à la réforme de la formation initiale du ministre Blanquer, prévoyant qu'elle accélérerait la désaffectation déjà à l'œuvre pour nos métiers. Il est encore trop tôt pour faire un bilan de la réforme de la formation initiale, mais plusieurs éléments d'alerte identifiés en amont par le SE-Unsa ont malheureusement été constatés dès les premiers jours de la mise en œuvre de cette réforme :

- le manque de tuteurs, à mettre en lien avec la faible valorisation financière de la fonction ;
- des conditions d'affectation des stagiaires parfois déplorables ;

Formation initiale et continue : des leviers pour l'attractivité de nos métiers

- des volumes de formation amputés pour l'année de stage ;
- une charge de travail considérablement alourdie pour les stagiaires exerçant à temps plein : le besoin de clarification nécessaire sur les crédits de 10 à 20 jours et leur mise en œuvre effective.

Le SE-Unsa a par ailleurs rappelé l'importance d'accompagner les personnels contractuels, aussi bien s'agissant de tutorat que de formation à la préparation aux concours.

Préparer le recrutement via une complémentarité réelle entre la formation universitaire et des temps de pratique rémunérés sur le terrain

Pour le SE-Unsa, pour le premier comme pour les métiers du second degré il faut entrer dans le processus de formation dès la licence et jusqu'en master 2 :

- pour reconstituer des viviers d'étudiants-candidats importants et diversifier et démocratiser l'accès à nos métiers ;
- pour construire les hautes compétences universitaires et professionnelles nécessaires à l'exercice de nos métiers.

Évaluer les dispositifs de formation initiale

L'empilement des parcours de formation initiale (PPE, AED prépro, master Meef alternant, master Meef non-alternant, master disciplinaire) a rendu la formation initiale illisible. Il faut les évaluer pour conserver et amplifier uniquement les parcours qui permettent de découvrir nos métiers de façon progressive et accompagnée.

Formation continue : des lignes à ne pas franchir

Nous avons rappelé notre opposition aux perspectives d'organisation de la formation continue hors temps d'enseignement. Pour le SE-Unsa, ce sujet ne doit pas être considéré comme une nouvelle mission volontairement acceptée et rémunérée par les personnels car il s'agit bien avant tout d'une responsabilité de l'employeur envers ses agents, qu'il lui revient d'organiser dans le cadre de leur temps réglementaire de travail.

De plus, cette perspective présente le risque d'accroître à nouveau les inégalités genrées de rémunération, alors que le ministère s'est précisément engagé dans un plan de réduction de ces inégalités. S'agissant du tutorat, l'engagement des personnels auprès des collègues pour les aider et partager leur expérience doit en revanche être effectivement revalorisé.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, l'attractivité c'est donc bien aussi le système global de recrutement et d'entrée dans le métier. Entrer de façon progressive via la complémentarité entre acquisition des compétences universitaires et de gestes professionnels, mieux accompagner en amont du recrutement et en aval, et tout au long de la carrière sont des leviers importants pour redonner des perspectives, de la satisfaction et de la sérénité au travail.

>> À lire

- [Attractivité - revalorisation : le SE-Unsa porte vos revendications](#)
- [Missions : revaloriser en reconnaissant la réalité de nos métiers](#)
- [Pour des carrières mieux accompagnées et qui avancent plus vite, le SE-Unsa propose !](#)
- [Mobilité géographique : le SE-Unsa dénonce les blocages et veut des améliorations !](#)
- [Mobilité professionnelle : le SE-Unsa revendique le soutien et l'accompagnement des personnels](#)
- [Face au désert médical de l'Éducation nationale, le SE-Unsa veut des actes !](#)